

Conseil d'établissement 2021-2022



Date : Lundi 7 février 2022

Heure : 19 h

Endroit : Par Teams

Absent : Aucun

Bonne(s) nouvelle(s) : Tous les détecteurs de monoxyde de carbone ainsi que les échangeurs d'air ont été installés.
Baisse de la courbe d'absentéisme liée à la Covid. Aucune classe de fermée dans nos écoles.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVIE À DONNER
1. Accueil et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Valérie souhaite la bienvenue et une bonne à tous.</p> <p>Mme Valérie fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie.</p> <p>QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-02-001]</p>	
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 06 décembre 2021	<p>Il n'y a pas de lecture des procès-verbaux, car tous l'ont reçu avant la réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sabrina.</p> <p>QUE le procès-verbal du 06 décembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-02-002]</p>	
3. Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">Gestion de la Covid (plan de contingence, distribution de tests rapides, vaccination, tableau de suivi quotidien, lettre aux parents lorsqu'un groupe est à risque).	<p>M. Yves, nous explique ce que le plan de contingence est disponible dans nos écoles. Il a été approuvé par le syndicat jeudi dernier.</p> <p>En ce qui concerne les tests rapides, nous avons fait la deuxième distribution la semaine dernière. Nous avons quelques boîtes supplémentaires qui ont permis à quelques grosses familles qui en avaient besoin de se dépanner.</p> <p>La vaccination de la deuxième dose a débuté dans nos écoles.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVIE À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Remise du premier bulletin • Gestion humaine (2 départs). • Grille-matières 2022-2023 (déjà adoptée lors du dernier CÉ) • Service de garde situation et offre aux parents (Mme Sylvie). 	<p>M. Yves a demandé de faire un tableau de suivi à l'interne dans ses deux écoles afin de suivre l'évolution des cas de Covid et des isolements dans nos écoles. Donc en tout temps chaque jour il est en mesure de suivre l'évolution des absences.</p> <p>M. Yves nous informe qu'un représentant de la CNESST passera jeudi pour vérifier que toutes les mesures sont respectées. L'école Vents-et-Marées a été sélectionnée pour notre Centre de service. Les représentants syndicaux seront sans doute présents lors de la visite.</p> <p>Remise obligatoire pour les élèves qui avaient des échecs dans les matières de base. Cependant, en avril, tous les parents seront rencontrés par les titulaires.</p> <p>Deux départs de personnel dans nos écoles (Desbiens). Les conditions sont meilleures dans les CPE que celles dans les services de garde. Il y a certaines incohérences du Ministère. Aucun bris de services pour le moment.</p> <p>La grille-matière a été adoptée à la dernière rencontre. La prochaine étape sera l'organisation scolaire.</p> <p>Mme Sylvie nous fait un résumé de la situation actuelle. Elle nous mentionne que nous avons réussi à combler les besoins causés par le départ de deux membres du personnel. Malgré l'absence de deux employés pour Covid à Cacouna la semaine dernière, il n'y a eu aucun bris de service.</p> <p>Les mardis à jeudis soir, il manque une fille pour pourvoir tous les postes. La plage la plus fragile demeure celle de soirée. Le ministère a permis des assouplissements durant la période obligatoire de télétravail. Ces assouplissements aident beaucoup au service de garde en diminuant le nombre d'élèves et ainsi respecter le ratio.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVIE À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Parents volontaires • Service de garde vs la relâche du 7 au 11 mars (fermé) Tableau des journées flottantes(annexe) • Confirmation de la clientèle scolaire en date d'aujourd'hui et demande de changement d'école (voir annexe 2)) 	<p>Nous avons eu deux noms de parents volontaires au cas où nous nous approcherions d'un bris de service. M. Yves explique que ce ne sont pas des bénévoles, mais des volontaires.</p> <p>M. Yves nous fait la lecture du projet de résolution demandant l'autorisation de laisser les services de garde fermés durant la semaine de relâche, comme par les années antérieures, en raison du manque de personnel et que le coût par jour de 21\$ par enfant ne permet pas aux familles d'utiliser le service pour que la semaine soit financièrement viable.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie. QUE les services de garde resteront fermés pendant la Relâche. Adoptées à l'unanimité. [CE2022-02-003]</p> <p>En ce qui concerne les journées flottantes, M. Yves nous présente les tableaux des deux écoles. À l'école Desbiens nous avons 4 jours contrairement à 3 pour Cacouna. Il nous mentionne qu'avant la semaine de relâche, nous avons le droit de prendre une journée flottante pour des besoins pédagogiques. Étant donné que Saint-Arsène a déjà utilisé cette journée, M. Yves propose le vendredi 18 février pour l'école de Cacouna.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan QUE le 18 février prochain soit une journée flottante pour l'école de Cacouna. Adoptées à l'unanimité. [CE2022-02-004]</p> <p>M.Yves nous présente le premier jet de la clientèle scolaire (approximatif) 2022-2023. Les inscriptions du préscolaire sont jusqu'au 21 février. Après cette date, nous aurons les chiffres plus exacts, car les chiffres présentés sont une estimation.</p> <p>M.Yves est optimiste pour atteindre les minimums afin de garder les maternelles 4 ans ouvertes. De plus, globalement, il y a une petite augmentation à Cacouna qui s'en vient contrairement à une petite</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVIE À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action (consultant externe pour nous soutenir; mesure bien-être à l'école) • Parascolaire • Communication des parents vers l'école • Capsule du ministère pour les membres 	<p>diminution à Saint-Arsène. Pas pour perdre ou gagner un groupe, mais pour maintenir une stabilité.</p> <p>Dans notre plan d'action, nous avons une mesure bien-être à l'école. Elle permet à la direction d'engager une personne pour bonifier les services professionnels dans l'école. Elle permet aussi d'engager des personnes-ressources pour guider nos actions. Dans nos écoles, nous avons le privilège d'avoir M. Richard Robillard.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saint-Arsène reprend les activités en soirée avant le relâche dont la Zumba et le soccer débuteront prochainement. - Cacouna M.Yves préfère attendre au retour du congé de la semaine de relâche. <p>Un petit rappel concernant les urgences pendant la journée. Les parents doivent toujours téléphoner à l'école au secrétariat de l'école. Nous allons effectuer un rappel dans notre calendrier du mois de mars.</p> <p>Mme Sabine a terminé les capsules. Les membres sont donc à jour.</p>	
<p>4. Organisation scolaire 2022-2023</p>	<p>M. Yves nous présente 3 documents soit : Plan triennal, liste des écoles et actes d'établissements. Il nous explique les annexes et nous adoptons la résolution qui accompagne cette démarche.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Stéphanie</p> <p>QUE le plan triennal, l'acte d'établissement ainsi que la liste des écoles ainsi 2022-2023 soient adoptés tels quels.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2022-02-005]</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVIE À DONNER
5. Comité de parents et Conseil d'administration C.S.S	<p>Comité de parents : La première rencontre de l'année 2022 fut le 2 février dernier. Discussions à propos du plan de contingent de la Covid ainsi que les allègements au niveau des services de garde. Il y a eu consultation des documents tels que ; le plan triennal, les actes d'établissements ainsi que la liste des écoles. Des échanges ont eu lieu à propos du calendrier 2022-2023. Il reste à vérifier lequel des plans sera retenu.</p> <p>Conseil d'administration C.S.S : La rencontre a eu lieu le 14 dernier. Les points abordés lors de cette rencontre ont été, entre autres, la distribution des autotests ainsi que la présentation de la maquette de la nouvelle l'école qui sera construite dans le Parc-Cartier.</p>	
6. CCSÉHDAA	Aucune information.	
7. Correspondance	Aucune information.	
8. Questions de l'assemblée	<p>Aucune information.</p> <p>Meghan aimerait savoir si l'horaire du service de garde restera le même malgré le fait qu'il n'y a pas de jeux du Québec. M. Yves confirme que le service de garde sera ouvert les 3-4 et 14 mars. Nous demanderons toutefois aux parents d'utiliser le moins possible le service de garde.</p> <p>M. Yves nous informe qu'il a annulé les sorties culturelles pour le mois de février, car il ne se sentait pas à l'aise en raison de la Covid. En revanche, il accepte les intervenants externes à venir dans nos écoles.</p>	
9. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie</p> <p>QUE l'assemblée soit levée à 20h09.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2022-02-006]</p>	